



Voyage à Aix-La-Chapelle le 3 décembre 2018

Merci aux quelques familles en retard de nous faire parvenir les documents manquants avant le vendredi 23 novembre. A cette date et pour des modalités pratiques, la demande d'inscription ne sera plus prise en compte.

► Modalités de départ et de retour

Heure de rendez-vous : **6h15** Lieu : **rue du général Leclercq à Saint-André** (côté école de musique)

Heure de retour : 20h30 (nous prions chaque parent d'être présent à cette heure pour récupérer son enfant). **Aucun enfant ne sera autorisé à repartir seul.**

Lieu : **rue du général Leclercq à Saint-André** (côté Mairie)

Rappel :

Chaque élève devra présenter sa carte d'identité en règle ou son passeport avant de monter dans le bus. Sans ce papier en sa possession, l'élève ne sera pas autorisé à partir et nous ne pourrions pas être tenus pour responsables.

► Equipement et argent à prévoir pour cette journée.

→ Les élèves doivent prévoir un sac à dos qu'ils vont garder sur eux pendant toute la journée.

→ Un stylo bleu

Prévoir également

- **des mouchoirs en papier, des gants, un bonnet, une écharpe**
- **un Pique-nique et une boisson pour la pause du midi (dans un autre sac mis dans la soute)**
- **des chaussures chaudes et confortables pour rester dehors, un manteau ou anorak chaud et imperméable !**

► Argent de poche :

Quelques pièces de 50 centimes et 20 centimes, les toilettes sont payantes en Belgique et en Allemagne.

Chacun aura plaisir d'acheter quelques spécialités du Marché de Noël. Il vaut mieux éviter d'emmener une somme astronomique ! On trouve des cadeaux à tous les prix. De même, il est recommandé de ne pas emporter d'objet de valeur qui risquerait d'être perdu !

► Objets personnels

Le voyage en autocar étant assez long, votre enfant peut emporter de quoi s'occuper, mais nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ! Les élèves peuvent encore poser des questions jusqu'au départ si besoin est.

Il sera strictement interdit de manger (sucreries ou chewing-gum également !) ou de boire dans l'autocar. Une pause est prévue à cet effet.

Tout manquement à cette règle fera l'objet de sanctions au retour au collège.

Cordialement,

Les accompagnateurs